

De l'inconscience à l'ignorance : l'énigmatique complicité (?)

From Unawareness to Ignorance: The Enigmatic Complicity (?)

BOUCHEMAL Djalila ^{1,*}

¹ Université AbessLaghrou -Khenchela- , (Algérie)

Date de soumission: 13/12/2026

Date d'acceptation : 10/03/2026

Date de publication: 01/07/2026

Résumé:

Pour bien accomplir sa mission, l'enseignant universitaire qui prend en charge la formation de l'homme de demain doit essentiellement attirer l'attention de celui-ci sur la gravité de l'acte de fraude ; en effet, par un « étrange » retour des choses, la majorité des étudiants réalisent leurs travaux en recopiant des extraits de textes, puisant de multiples sources.

C'est dans cet esprit, de prise de conscience objective que nous avons mené une première enquête ; sa finalité est de connaître les tenants et les aboutissants de cette forme de fraude qui sévit au sein des universités algériennes de façon générale et à l'université de Khenchela en particulier, lieu de notre investigation.

Mots-clés: tricherie; enseignant; étudiant; valeurs morales; formes de plagiat; sanction.

Abstract:

To fulfil his mission properly, the university teacher responsible for training the future citizen must above all draw the latter's attention to the seriousness of the act of cheating; indeed, by a "strange" twist of events, the majority of students complete their work by copying excerpts from texts, drawing on multiple sources.

With this objective and lucid awareness in mind, we conducted an initial survey whose aim is to understand the underlying causes and consequences of this form of cheating that is spreading within Algerian universities in general, and at the University of Khenchela in particular, the site of our investigation.

Key words: cheating, teacher, student, moral values, forms of plagiarism, sanction.

* Djalila BOUCHEMAL.

« Il n'existe que deux manières de gagner la partie : jouer cœur, ou tricher. Tricher est difficile ; un tricheur pris est battu. Jouer cœur est simple. Il faut en avoir, voilà tout. Vous vous croyez sans cœur. Vous regardez mal vos cartes. » (Jean Cocteau, *Correspondances* [1923-1963])

1- Introduction

Parmi les métiers les plus nobles du monde qui exigent une richesse de compétences et de qualité, celui d'être enseignant figure incontestablement en bonne place. Le maître qui doit être le bon exemple aux yeux des apprenants est si justement la personne en qui nous pouvons avoir entièrement confiance. Quel que soit notre âge, nous avons toujours besoin de quelqu'un sur qui nous pouvons compter dans les moments difficiles de l'apprentissage, une personne vers laquelle nous retourner naturellement dans les pénibles moments de l'incompréhension. « Être bon ! », n'est-ce pas très facile pour un tuteur ? Il suffit d'un verbe d'état qui nous ouvre sa signification : *être simple, modeste, sérieux, curieux, soucieux, conscient, confiant* ; et pour cela il nous faut juste un bon cœur garant de la réussite de notre relation avec nos apprenants.

Ne l'oublions jamais, notre apprenant est un comédien qui débute en autonomie. L'Université est désormais pour lui le grand théâtre du savoir où il cherche perpétuellement le père spirituel, le maître à penser afin de l'imiter, avant de prendre finalement son essor, son envol. L'enseignant qui joue le rôle de l'acteur principal est le héros aux yeux des apprenants. Il est donc le premier responsable de l'éducation et de la formation de l'homme de demain par la recherche et pour la recherche. Il doit lui apprendre les valeurs morales les plus importantes, l'éthique universitaire et la déontologie mais aussi les facultés maîtresses de l'esprit ouvert telles que *la curiosité, la responsabilité, le plaisir d'apprendre, la rigueur scientifique et non pas la tricherie, la dissimulation et la manipulation* qui feront de lui un individu aveugle, imbécile et menteur vivant dans la croyance prégnante de son mensonge. La mission de l'enseignant n'est certes pas si simple ; si elle devait finir par l'être, le vocable de « maître » n'aurait plus aucune valeur réelle, impur déguisement dont le masque tombera irrémédiablement un jour ! Aussi, gare à la tromperie du plagiat qui nous détruit !

Tricherie intellectuelle, le plagiat existait bien avant l'ère Internet. Mais si les outils technologiques facilitent le plagiat parce qu'ils procurent un accès rapide à plusieurs types d'informations, est-ce pour autant une raison suffisante de mal les exploiter ? Nous-mêmes et nos étudiants nous nous documentons du web pour réaliser nos travaux de recherche sans nous poser la question ni connaître les mentions légales qui doivent nous permettre d'éviter le piège du plagiat. Parce que c'est effectivement un piège ! C'est pourquoi, nous avons entrepris de vous présenter ici les premiers résultats, certes incomplets, d'une enquête préliminaire mais dont nous espérons qu'elle sera temporairement suffisante afin de nous donner un aperçu de nos propres lacunes et faiblesses en matière de pratiques textuelles universitaires.

Notre **objectif** est assez « banal » : *dévoiler les tenants et les aboutissants de l'acte de fraude dans les universités algériennes.*

Pour ce faire nos **hypothèses de départ** apparaîtront aussi et sans doute sans originalité, pourtant il s'agit de les formuler malgré leur évidence :

1. *L'enseignant lui-même ignore les différentes formes de plagiat.*
2. *Très souvent l'enseignant n'a pas la juste conscience de la sanction à attribuer à l'étudiant fraudeur.*
3. *Les étudiants abusent du plagiat dans leurs travaux parce qu'ils ne sont pas correctement sensibilisés à la gravité de l'acte répréhensible et ne sont pas sérieusement sanctionnés.*

2- Identification de l'enquête

2.1- Lieu de l'enquête

L'enquête s'est déroulée à l'université AbbèsLaghrou, située à El-Hamma, dans la wilaya de Khenchela. Ce choix n'est pas anodin : établissement universitaire de taille moyenne implanté dans une wilaya des Hauts-Plateaux. L'université AbbèsLaghrou présente des caractéristiques structurelles - effectifs modérés, proximité relative entre enseignants et étudiants, organisation en facultés et départements clairement identifiables - qui en font un terrain propice à une observation fine des pratiques disciplinaires, souvent plus difficiles à saisir dans de grands établissements où l'anonymat des acteurs et la lourdeur bureaucratique brouillent les logiques de fonctionnement.

C'est au sein de la Faculté des Lettres et des Langues que notre attention s'est portée plus spécifiquement, et c'est de l'observation prolongée de cette faculté qu'est né notre point de départ : un constat pour le moins curieux, à savoir qu'aucun étudiant inscrit en français, en anglais ou en lettres arabes n'a, à notre connaissance, jamais été traduit devant le conseil de discipline pour fraude en fin de cursus (soutenance de mémoire, examen terminal, ou épreuve de fin de formation). Ce constat, recueilli de manière informelle auprès de plusieurs enseignants avant même la conception formelle de notre protocole d'enquête, puis confirmé lors des entretiens exploratoires, nous a incités à interroger de façon systématique les représentations et les pratiques des acteurs de cette faculté (enseignants et étudiants) face à la question de la fraude et, plus particulièrement, du plagiat.

Le choix de ce terrain se justifie donc à un double titre : d'une part, par son accessibilité, qui nous a permis de mener une observation de proximité et de recueillir des données de première main auprès des enseignants et des étudiants concernés ; d'autre part, et surtout, par la singularité du constat qui y a été observé, singularité qui constitue précisément l'objet problématisé de notre recherche.

2.2- Corpus

Pour construire notre corpus, nous avons opté pour une démarche empirique reposant sur le questionnaire, considéré comme un outil de collecte de données particulièrement adapté à notre objet d'étude. « *Instrument de recherche essentiel, [selon Jean-Pierre Cuq] le questionnaire permet de façon systématique des données empiriques et, ainsi, de confirmer la validité des hypothèses formulées.* ».

Ce choix méthodologique répond à plusieurs exigences propres à notre problématique. D'abord, le phénomène que nous cherchons à documenter - la perception différenciée de la fraude et du plagiat selon les disciplines et selon les statuts (enseignant/étudiant) - relève en grande partie de représentations, d'opinions et de pratiques déclarées, qu'il est difficile d'observer directement sur le terrain sans risquer un biais d'observation important (les acteurs modifiant potentiellement leur comportement en sachant qu'ils sont observés). Le questionnaire permet, au contraire, un accès plus indirect et donc potentiellement plus fiable à ces représentations, à condition d'être construit avec rigueur. Ensuite, il autorise une collecte à plus grande échelle que ne le permettrait l'entretien individuel seul, rendant possible une forme de généralisation raisonnée des résultats à l'échelle de la faculté étudiée.

C'est dans cette perspective que nous avons conçu et administré **deux questionnaires distincts**, correspondant à deux catégories d'acteurs dont les rôles, les responsabilités et les rapports au savoir diffèrent sensiblement :

- **Le premier questionnaire** est destiné aux **enseignants universitaires**, en tant qu'acteurs responsables de la transmission du savoir et, à ce titre, premiers témoins - voire premiers juges - des comportements de fraude observés chez leurs étudiants. Leur point de vue permet d'éclairer les pratiques de détection, de signalement et, le cas échéant, de sanction (ou de non-sanction) de la fraude, ainsi que les représentations qu'ils se font du plagiat selon leur discipline d'enseignement.
- **Le second questionnaire** s'adresse aux **étudiants**, dont l'hypothèse de départ postule qu'ils sont insuffisamment informés sur la nature exacte du plagiat, sur ses frontières avec des

pratiques admises (citation, paraphrase, travail collaboratif) et, plus largement, sur son influence négative sur le développement de l'esprit scientifique et de l'autonomie intellectuelle. Ce second questionnaire vise ainsi à évaluer le niveau de connaissance, de sensibilisation et de représentation des étudiants face à cette question, en la mettant en perspective avec les données recueillies auprès des enseignants.

Cette double entrée - enseignants et étudiants - permet une lecture croisée du phénomène étudié, en confrontant le regard de ceux qui sont chargés de garantir l'intégrité académique à celui de ceux qui sont directement concernés par la fraude, qu'ils en soient auteurs, témoins ou simplement destinataires des règles qui l'encadrent.

2.2.1- Questionnaire destiné aux enseignants et choix de l'échantillonnage

Le questionnaire destiné aux enseignants a été conçu pour être administré à un échantillon représentatif du corps enseignant de la Faculté des Lettres et des Langues. Le choix de l'échantillonnage a obéi à un double critère : la diversité disciplinaire et la diversité générationnelle/statutaire.

Sur le plan disciplinaire, l'échantillon se compose d'enseignants issus des trois départements linguistiques de la faculté - français, anglais et lettres arabes - de manière à pouvoir comparer les représentations et les pratiques d'une discipline à l'autre, et ainsi vérifier empiriquement si le constat initial (absence de passage en conseil de discipline pour ces trois filières) s'accompagne de représentations homogènes ou, au contraire, contrastées de la fraude selon la langue enseignée.

Sur le plan statutaire, l'échantillon associe volontairement des enseignants anciens et des enseignants nouvellement recrutés. Ce choix repose sur l'hypothèse selon laquelle l'ancienneté dans la fonction peut influencer la perception du phénomène de fraude : les enseignants expérimentés disposant d'un recul historique sur l'évolution des pratiques (et éventuellement sur la mémoire de cas passés, traités ou non par le conseil de discipline), tandis que les enseignants récemment recrutés peuvent apporter un regard renouvelé, potentiellement plus sensible aux nouvelles formes de fraude (plagiat numérique, intelligence artificielle générative, achat de travaux en ligne, etc.).

Cette double diversification, disciplinaire et générationnelle, vise à garantir que les résultats obtenus reflètent une pluralité de points de vue et ne soient pas biaisés par la surreprésentation d'un profil enseignant particulier, ce qui aurait fragilisé la portée de nos conclusions.

En ce qui concerne la taille de l'échantillon : sur une population totale de 113 enseignants rattachés aux trois départements de la Faculté des Lettres et des Langues, nous avons procédé à un échantillonnage aléatoire portant sur 42 enseignants, soit un taux d'échantillonnage d'environ 37 %, ce qui constitue une proportion statistiquement significative pour une recherche de ce type et permet de dégager des tendances généralisables, avec les précautions méthodologiques d'usage, à l'ensemble du corps enseignant de la faculté. Le recours au tirage aléatoire, plutôt qu'à un choix raisonné des répondants, avait pour objectif de limiter les biais de sélection et de garantir à chaque enseignant, indépendamment de son département ou de son ancienneté, une chance égale d'être sollicité.

Les réponses obtenues aux différents items proposés dans ce questionnaire font l'objet d'une analyse détaillée dans la partie suivante.

Analyse du questionnaire

Item 1 : *Pouvons-nous confier la société de demain à des étudiants fraudeurs ?*

(2 oui /40 non)

Item 2 : *Avez-vous fait déjà une mise en garde contre le plagiat à vos étudiants ?*

(35 oui /5 non)

Item 3 : *Avez-vous fréquemment sensibilisé vos étudiants à la gravité de cet acte répréhensible ?*

(39 oui /3 non)

Item 4 : *Arrivez-vous à détecter facilement le plagiat chez vos étudiants ?*

(35 oui /7 non)

Item 5 : *Quand vos étudiants vous rapportent mot à mot ce que quelqu'un d'autre a dit ; le considérez-vous comme étant du plagiat ?*

(18 oui /24 non)

Item 6 : *Quand vos étudiants vous paraphrasent les propos de quelqu'un d'autre ; le considérez-vous comme étant du plagiat ?*

(22 oui /20 non)

Item 7: *Quand vos étudiants vous intègrent des images, des photographies ou des statistiques sans citer leurs sources ; le considérez-vous comme étant du plagiat ?*

(28 oui /14 non)

Item 8 : *Demandez-vous une présentation orale à vos étudiants où préférez-vous leurs poser des questions ciblées à la remise des travaux ?*

(39 oui /3 non)

Item 9 : *Pensez-vous être vigilants lors de la correction de leurs travaux ?*

(35 oui /7 non)

Item 10 : *Sanctionnez-vous réellement et sérieusement les étudiants fraudeurs ?*

(26 oui /16 non)

Item 11 : *Durant toutes vos années d'enseignement, avez-vous déjà présenté un de vos étudiants devant un conseil de discipline à cause d'un acte de fraude ?*

(23 oui /19 non)

Item 12 : *Citez-vous vous-même les sources de vos cours ?*

(40 oui /2 non)

Item 13 : *Pensez-vous être un bon exemple pour vos étudiants dans vos notes de cours et dans vos présentations ?*

(23 oui /19 non)

Les résultats du questionnaire ci-joint éclairent la prise de conscience élevée parmi les enseignants quant à l'ampleur du plagiat et à leur implication au niveau de la prévention du plagiat. En conséquence, 40 des 42 enseignants qu'il est inimaginable de laisser le futur de la société entre les mains d'étudiants capable de s'imposturer. Une grande majorité (entre 35 et 39 répondants) affirment également avoir déjà prévenu et sensibilisé leurs étudiants aux dangers du plagiat.

Cette veille se traduit ainsi notamment par une attention soutenue à la rectification des travaux (35 réponses favorables) et par l'application d'approches pédagogiques comme les présentations orales ou les questions ciblées (39 réponses favorables), à la fois pour en empêcher les apprenants de tromper. Cependant, des incohérences persistantes quant à la définition même du plagiat : seuls 18 enseignants considèrent que la reproduction mot à mot constituer un acte de plagiat, et 22 autorisent le plagiat en cas de paraphrase non référenciée. Ces chiffres traduisent un flou préoccupant dans les critères d'identification et d'évaluation du plagiat.

Par ailleurs, si 26 enseignants déclarent sanctionner sévèrement les cas avérés de fraude, seuls 23 ont déjà engagé une procédure disciplinaire, tandis que 16 affirment ne pas appliquer de sanction, compromettant ainsi l'efficacité dissuasive des règles en vigueur.

Enfin, bien que 40 enseignants affirment citer leurs sources dans leurs cours, seuls 23 se perçoivent comme des modèles de conduite académique, soulignant un besoin manifeste de cohérence entre les discours et les pratiques, ainsi qu'un renforcement de l'exemplarité dans l'enseignement.

Presque tous les enseignants sont convaincus de la qualité de leur enseignement. Un enseignant fier c'est celui qui connaît ses erreurs et la limite de son savoir ; c'est celui qui varie les méthodes pédagogiques ; c'est celui qui privilégie la pédagogie active et les interactions en classe ; c'est celui qui utilise une variété de supports lors de la présentation de son cours ; c'est celui qui réalise des projets concrets ; c'est celui, etc. Est-ce vraiment le cas de nos enseignants!

NB: Nous soulignons encore une fois que ces réponses ne sont pas absolues et que l'échantillon est insuffisant pour généraliser les résultats.

2.2.2- Questionnaire destiné aux étudiants et choix de l'échantillonnage

Au même titre que le questionnaire destiné aux enseignants, le questionnaire adressé aux étudiants a été conçu selon une logique de représentativité, mais adaptée cette fois à la structure propre du cursus universitaire, organisé en paliers successifs (Licence et Master) censés correspondre à des degrés croissants de maturité académique et, potentiellement, à une sensibilisation progressive à la question du plagiat et de l'intégrité scientifique.

L'enquête a été menée auprès des étudiants des cinq niveaux d'étude, de la première année Licence jusqu'au Master, et ce, à dessein : ce choix repose sur l'hypothèse selon laquelle la perception du plagiat et le rapport à la fraude évoluent au fil du cursus universitaire. Un étudiant en première année, encore peu familiarisé avec les exigences méthodologiques de la production scientifique (citation, référencement, paraphrase), n'a vraisemblablement pas le même rapport au plagiat qu'un étudiant en fin de Master, confronté à la rédaction d'un mémoire et, à ce titre, davantage sensibilisé - ou du moins censé l'être - aux règles de l'écriture académique et aux conséquences du plagiat sur la validité scientifique d'un travail.

En interrogeant l'ensemble des cinq niveaux de façon équilibrée, nous cherchons ainsi à vérifier si le degré d'avancement dans le cursus s'accompagne effectivement d'une meilleure connaissance du phénomène, ou si, au contraire, les représentations erronées ou l'insuffisance d'information persistent indépendamment du niveau d'étude. Ce qui viendrait renforcer notre hypothèse de départ quant au déficit d'information des étudiants sur cette question, quel que soit leur degré d'avancement académique.

Notre enquête s'est concentrée sur le département de littérature et langue française, choix qui s'inscrit dans la continuité directe du constat initial ayant motivé notre recherche : l'absence de passage en conseil de discipline des étudiants de ce département - comme de ceux d'anglais et de lettres arabes - malgré des cas de fraude potentiellement avérés en fin de cursus. En interrogeant directement les étudiants de ce département, nous cherchons à confronter le regard des enseignants (recueilli dans le premier questionnaire) à celui des principaux concernés, afin de mieux comprendre les logiques, les représentations et, éventuellement, les pratiques effectives de fraude ou de plagiat telles qu'elles sont vécues et perçues du côté étudiant.

Sur une population totale de 600 étudiants inscrits au département de littérature et langue française, tous niveaux confondus, nous avons procédé à un échantillonnage aléatoire portant sur 100 étudiants, soit un taux d'échantillonnage de 16,6%. Ce taux, bien qu'inférieur à celui retenu pour l'échantillon enseignant, demeure statistiquement pertinent compte tenu de la taille importante de la population étudiante concernée et permet de dégager des tendances significatives et généralisables à l'ensemble du département.

Cet échantillon a été réparti de façon équitable entre les cinq niveaux d'étude, à raison de 20 étudiants par niveau (de la première année Licence à la dernière année de Master), garantissant ainsi une représentativité équilibrée de chaque palier du cursus et évitant toute surreprésentation d'un niveau au détriment d'un autre. Cette répartition proportionnelle constitue une condition essentielle à la validité de notre analyse comparative inter-niveaux, dans la mesure où elle nous permettra, lors du traitement des données, de croiser les réponses obtenues avec le niveau d'étude des répondants et d'observer d'éventuelles évolutions ou constantes dans leurs représentations du plagiat au fil du cursus.

Comme pour l'échantillon enseignant, le recours au tirage aléatoire plutôt qu'à une sélection raisonnée visait à limiter les biais de sélection (notamment le risque de ne questionner que des étudiants volontaires ou particulièrement sensibilisés à la question) et à garantir à chaque étudiant du département, indépendamment de son niveau ou de son profil académique, une chance égale d'être sollicité pour répondre au questionnaire.

Analyse du questionnaire

Item 1 : Avez-vous déjà intégré les textes d'autrui en les faisant passer pour les vôtres sans en indication les références ?

(61 oui/39 non)

Item 2 : Avez-vous déjà présenté un même travail dans plusieurs cours ?

(62 oui/38 non)

Item 3 : Avez-vous recouru auparavant à une aide non autorisée lors d'un examen ou d'un travail de recherche ?

(46 oui/54 non)

Item 4 : Avez-vous pensé à échanger des informations lors d'un examen ?

(68 oui/32 non)

Un nombre important d'étudiants avoue avoir recouru au plagiat en toute conscience bien qu'ils reconnaissent la gravité de l'acte. **Marie-Eve Dugas** et **David Fournier-Viger** ont imaginé des profils de plagieurs. D'après leur analyse,

il y a **le communiste** qui croit à un libre accès à l'information (item 1); **le paresseux**

qui manque de motivation (item 2); **le bougon** qui considère très faibles les chances de se faire pincer et pense tromper l'enseignant (item 3) et **le performant** qui veut des notes excellentes (item 4).

Les réponses aux quatre premières questions de l'enquête révèlent des dérives alarmantes dans les comportements des étudiants vis-à-vis des principes d'intégrité académique. La majorité d'entre eux avoue avoir violé, à un moment ou à une autre, les règles de base de l'honnêteté intellectuelle. Ainsi, 61 % confesse avoir déjà incorporé dans leurs écrits des extraits empruntés dans d'autres sources sans les citer, une forme évidente de plagiat, souvent banalisée mais pourtant gravement contraire à l'éthique universitaire.

Par ailleurs, 62% avouent avoir produit le même travail dans plusieurs cours, pratique quelques fois justifiée par une volonté d'efficacité, mais qui pose des problèmes éthiques de grande ampleur, notamment en matière d'évaluation. Et plus inquiétant encore, 46% des étudiants déclarent avoir eu recours à une aide non autorisée pour passer un examen ou un devoir, et 68% déclarent avoir déjà envisagé de partager des informations lors d'un examen, signe donc d'une tentation chronique de tricherie.

Ces résultats traduisent un rapport ambivalent aux règles académiques, où la quête de performance apparaît parfois dépasser les valeurs de rigueur, le respect du travail intellectuel et d'engagement à la réalité de l'apprentissage. Ils rappellent l'urgence d'un accompagnement éducatif renforcé autour des enjeux de l'intégrité, de valorisation et de l'effort personnel et de responsabilisation des étudiants face aux attentes du monde universitaire et professionnel.

Item 5 : Quand vous rapportez mot à mot ce que quelqu'un d'autre a dit : en citez-vous la source ?

(52 oui/48 non)

Item 6 : Quand vous paraphrasez les propos de quelqu'un d'autre : en citez-vous la source ?

(35 oui/65 non)

Item 7 : Quand vous intégrez des images, des photographies ou des statistiques : en citez-vous la source ?

(55 oui/45 non)

Item 8 : Quand vous plagiez ! Le saviez-vous ?

(61 oui/39 non)

Item 9 : Êtes-vous conscients de la gravité de l'acte de plagiat ?

(65 oui/35 non)

Item 10 : Êtes-vous sanctionné par vos enseignants lorsque vous plagiez ?

(40 oui/60 non)

Item 11 : Parmi vos camarades, en y a-t-il eu un qui soit passé en conseil de discipline accusé d'acte de fraude ?

(30 oui/70 non)

Item 12 : Êtes-vous satisfaits de la qualité de votre apprentissage ?

(46 oui/54 non)

Item 13 : Après plusieurs années d'études, estimez-vous que votre parcours est une vraie réussite ?

(46 oui/54 non)

Les résultats des items 5 à 13 mettent en évidence des contradictions significatives et des lacunes persistantes dans la relation des étudiants à l'intégrité académique, mais aussi dans leur perception du cadre universitaire qui les entoure. Les mœurs de citation paraissent tout particulièrement inégalement maîtrisées : 52% des étudiants déclarent citer leurs sources lorsqu'ils les reproduisent mot par mot ; il ne reste plus que 35% lorsque ce sont des paraphrases. Cette ambiguïté fait preuve d'ignorance des règles de base de la propriété intellectuelle, car paraphraser sans faire référence à la source est aussi une formule de plagiat.

Par ailleurs, bien qu'il soit le déployé de 55 % au dépôt des statistiques, images ou photos utilisées en référence, une grande proportion d'élèves continue d'ignorer l'obligation de citation pour ce type de contenu. Aussi alarmant, 61% des répondants avouent déjà avoir plagié en pleine conscience, et 65% se disent conscients de la gravité de l'acte. Et 60% disent pourtant ne jamais avoir été punis, ce qui atteste d'un sentiment d'impunité, voire d'une certaine complaisance institutionnelle face à la fraude.

Enfin, seulement 30% des étudiants déclarent avoir connaissance d'une sanction disciplinaire à l'encontre d'un camarade accusé de plagiat. Ce chiffre laisse penser que les mesures répressives restent exceptionnelles et donc peu dissuasives, affaiblissant l'efficacité du dispositif de lutte contre la fraude académique.

3- Conclusion

Dans la mesure où la majorité des étudiants qui s'adonnent au plagiat le font non par intention frauduleuse délibérée, mais par ignorance des principes élémentaires de citation des sources, il devient impératif de repenser la lutte contre le plagiat non pas exclusivement sous l'angle répressif, mais avant tout sous l'angle préventif et pédagogique. Sanctionner un étudiant qui n'a jamais été véritablement formé aux normes de la rédaction scientifique - référencement bibliographique, distinction entre citation directe et paraphrase, usage des guillemets, notion de paternité intellectuelle - revient à le punir pour une faute dont il n'a pas toujours pleinement conscience, ce qui pose un problème d'équité pédagogique autant que scientifique.

Il devient donc nécessaire de prémunir les étudiants contre ce fléau dès les premières années de leur cursus universitaire, en leur enseignant explicitement et systématiquement les techniques de citation des références utilisées. Cette formation pourrait prendre la forme de modules dédiés à la méthodologie de la recherche, intégrés dès la première année Licence, mais aussi de rappels réguliers et de mises en pratique concrètes tout au long du cursus, notamment à l'approche des travaux de fin d'études (mémoires de Licence et de Master), moments où les exigences de rigueur scientifique se font le plus sentir. Une telle démarche préventive permettrait de réduire significativement les cas de plagiat involontaire, tout en légitimant davantage la sanction lorsque celle-ci s'avère nécessaire, puisqu'elle ne pourrait alors plus être attribuée à un défaut d'information.

Au-delà de la dimension préventive, notre enquête met en lumière le rôle central que doit jouer l'enseignant dans le repérage des cas de fraude, rôle qui doit cependant s'exercer avec rigueur et discernement plutôt que par simple suspicion. Lorsqu'un travail présenté par un étudiant ne correspond manifestement pas à son profil habituel - que ce soit en termes de niveau de langue, de maîtrise conceptuelle, de style d'écriture ou de qualité argumentative -, il incombe à l'enseignant de rechercher activement des éléments de clarification. Cette démarche ne doit en aucun cas être assimilée à une forme de négociation avec l'étudiant, ni à une tentative de contournement de la

procédure disciplinaire, mais bien à une étape méthodique visant à rassembler les preuves objectives susceptibles d'attester, ou au contraire d'écarter, l'hypothèse d'un acte de fraude.

Cette distinction est essentielle : il ne s'agit pas pour l'enseignant de se substituer à une instance judiciaire informelle qui négocierait au cas par cas la gravité de la sanction, mais bien d'exercer sa vigilance pédagogique avec la rigueur d'une véritable démarche d'investigation, seule à même de garantir l'équité du traitement réservé à chaque étudiant. Une fois son doute confirmé par des éléments tangibles : similitudes suspectes avec des sources existantes, incohérences stylistiques, absence de maîtrise du contenu à l'oral, l'enseignant doit agir. Il lui revient de prendre le cas au sérieux. Il doit le signaler selon les procédures prévues. L'étudiant fraudeur doit ensuite être sanctionné. Mais cette sanction doit rester raisonnable. Elle doit être proportionnée à la gravité des faits constatés, ni excessive, ni complaisante.

C'est précisément ce maillon - le passage du doute fondé à la sanction effective, en évitant les régulations informelles et invisibles mises en évidence par notre constat de départ - qui semble aujourd'hui faire défaut dans certaines filières de notre terrain d'enquête, et qu'il conviendrait de renforcer.

Il importe, en définitive, de rappeler la finalité véritable de cette recherche. L'objectif de notre enquête n'était en aucun cas de donner une image négative des universités algériennes, ni de jeter le discrédit sur l'institution universitaire, ses enseignants ou ses étudiants. Une telle lecture réductrice trahirait l'esprit dans lequel ce travail a été mené.

Notre ambition était, bien au contraire, d'attirer l'attention des enseignants universitaires sur la nécessité de prendre pleinement au sérieux la gravité de l'acte de fraude et son impact sur la qualité de l'apprentissage de leurs étudiants - étudiants qui ne sont pas de simples destinataires passifs du savoir, mais les futurs cadres, futurs professionnels et, pour certains d'entre eux, futurs gouvernants du pays. C'est précisément parce que ces étudiants sont appelés à occuper, demain, des positions de responsabilité dans la société algérienne que la question de l'intégrité scientifique acquise (ou non) durant leur formation universitaire dépasse largement le cadre strictement académique : elle engage, à plus long terme, les valeurs d'honnêteté, de rigueur intellectuelle et de responsabilité qui devraient caractériser l'élite formée par l'université.

Ainsi, loin de constituer un réquisitoire contre l'institution universitaire algérienne, cette enquête se veut une contribution constructive, invitant l'ensemble des acteurs concernés - enseignants, responsables pédagogiques, et étudiants eux-mêmes - à une prise de conscience collective quant aux enjeux, souvent sous-estimés, que recouvre la lutte contre le plagiat universitaire.

Références:

- Braun, A., & Forges, G. (Dir.). (1998). *Enseigner et apprendre la langue de l'école : vers une culture de la réussite pour tous*. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.
- Bressolette, M., & Glaudes, P. (Éds.). (1993). *Jean Cocteau. Correspondance (1923 – 1963) : avec la Lettre à Jacques Maritain et la Réponse à Jean Cocteau* (Collection « Les Cahiers de la NFR », Série Jean Cocteau, n° 12). Paris, France : Gallimard.
- Cuq, J.-P. (dir.). (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, France : CLE International.
- Devanne, B. (1994). *Lire & écrire : des apprentissages culturels* (Tome 2 : cycle des approfondissements). Paris, France : A. Colin.
- Dugas, M.-E., & Fournier-Viger, D. (2012). *Profils des plagiaires ; une typologie proposée*. Dans M. Bergadaà (dir.), *Le plagiat académique : comprendre pour agir* (pp. 75-98). Paris, France : Le Harmattan.
- Simonnot, B. (2014). Le plagiat universitaire, seulement une question d'éthique ? *Questions de communication*, (25), 219 – 237.